



MAIRIE DE CANTE

13 Rue du Général Sarrut
09700 CANTE
05.61.67.85.09
mairie@mairiedecante.fr

Date de transmission de l'acte: 03/05/2024
Date de reception de l'AR: 03/05/2024
009-210900767-DE_2024_021-DE
A G E I

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°DE_2024_021

SEANCE DU 30 AVRIL 2024

Date de la convocation : 26 avril 2024

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
10	08	08
Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
08	00	00
Adoptée		

L'an deux mille vingt-quatre, le trente avril, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

Étaient présents : M Eric CANCEL, Mme Nadine CLAPIER, Mme Jacqueline CHATELAIN, M Jean-Jacques GIMENO, M Hubert GRAS, M Sébastien CATHALA, M Philippe BISOGNIN, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT

Étaient représentés :

Étaient Absents & excusés : Mme Wendy BURG, M Nicolas BLANCHOT

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales : **Mme Nadine CLAPIER a été nommée secrétaire de la séance.**

OBJET : Demande de subventions travaux salle polyvalente annule & remplace la délibération n° 2024_006

M le Maire informe :

Le projet de rénovation de la salle des fêtes en salle polyvalente suite à l'ouverture des plis du marché public et choix des entreprises par la commission travaux, nécessite des demandes de subventions pour être réalisé, une délibération a été prise dans ce sens le 09/01/2024 dernier.

Après envoi de la délibération n°2024_006 aux différents organismes susceptibles de subventionner, il s'avère que des lots peuvent être inclus dans le fond vert.

M le Maire présente aux membres du conseil le nouveau plan de financement :

Marché public de 11 lots : 289 876.24€
Autres (Maitrise d'œuvre, audits, SPS, Publicité) : 31 440.67€

MONTANT HORS TAXE du PROJET				321 316,91
Subventions sollicitées				
	Montant éligible à la subvention	A hauteur de	Montant sollicité	Pourcentage
ETAT - DETR Subvention d'équipement des territoires ruraux	321 316,91	plafond max	60 000,00	18,67%
CCPAP - Subvention fond de concours	321 316,91	plafond max	4 209,25	1,31%
DÉPARTEMENT - FDAL	204 818,49	plafond max	25 000,00	7,78%
DÉPARTEMENT- Fond de transition énergétique	116 498,42	20,00%	23 299,68	7,25%

SDE09	112 641,03	plafond max	30 000,00	9,34%
Région- Rénovation énergétique	144 528,00	20,00%	28 905,60	9,00%
Région- Accessibilité	75 000,00	20,00%	15 000,00	4,67%
ETAT- Fond vert	176 566,59	40,00%	70 626,64	21,98%
Autofinancement			64 275,74	20,00%
TOTAL			321 316,91	100,00%

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la proposition de M le Maire

et le mandate pour élaborer et signer tous les documents nécessaires à sa mise en application

Pour extrait conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Maire M Eric CANCEL	Secrétaire de séance Mme Nadine CLAPIER
	

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le : 03 mai 2024